

**Ordre du jour du prochain conseil municipal :**

- Désignation du secrétaire de séance
  - Approbation du compte rendu de la séance précédente
  - Adoption de l'ordre du jour :
1. Adhésion à la « charte régionale d'entretien des espaces publics « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » et demande de subventions
  2. Représentants de la commune au Syndicat des Eaux de la Veaine
  3. Approbation du compte de gestion 2016 du budget de l'eau
  4. Approbation du compte administratif 2016 du budget de l'eau
  5. Décisions modificatives au budget principal
  6. Modification des statuts de la Communauté de Communes Du Pays de l'Herbasse
  7. Subvention aux associations 2016
  8. Cession du site de Chauchère
  9. Cession des maisons situées sur les parcelles ZH30 et ZH35
  10. Acquisition de la parcelle ZP 449b
  11. Convention de servitudes de passage des réseaux sur les parcelles ZP 447, ZP 448, ZP 449a et ZP 449b
  12. Projet de déclassement de voies communales et d'aliénation de chemins ruraux
  13. Convention pour la télédéclaration et le télépaiement de la contribution de solidarité
  14. Recrutement d'agents recenseurs
  15. Décisions du Maire prises en application de l'article L. 2122-23 du CGCT